

Copie à la Direction administrative du Département politique fédéral,
pour information.

004.5. - VE/jg
331.0.

15 juillet 1977

CONFIDENTIEL

RAPPORT FINAL

à l'intention de mon successeur



1. Les relations entre la Suisse et l'Algérie étant inévitablement influencées par l'état des relations de l'Algérie avec l'extérieur en général, je me réfère à mon rapport politique du 14 juillet 1977 (Algérie, rétrospective 1973-1977). Ce n'est pas par hasard, par exemple, si l'Algérie nous a fait certaines avances l'an dernier, à un moment où elle se sentait isolée sur le plan international. Son attitude actuelle, moins positive, est en partie sans doute la conséquence de l'amélioration des relations avec les Etats-Unis qui se dessine depuis peu et d'une certaine détente avec la France où encore avec l'Espagne.

De mars 1973 à ce jour, nos relations avec l'Algérie ont connu deux temps : celui d'avant le jugement du Tribunal fédéral (dans l'affaire des fonds Khider s'entend), celui d'après le jugement du Tribunal fédéral.

Le premier temps, celui d'avant le jugement, ne s'est pas distingué par beaucoup de résultats dans la défense de nos intérêts (voir le bilan sur un an et demi d'activités en Algérie que j'avais fait en vue de la réunion sur l'Algérie du 6 novembre 1974, au Département politique). L'absence de réponse du gouvernement algérien était avant tout due à la priorité absolue qu'il donnait à la politique internationale ambitieuse qu'il menait alors (présidence des non-alignés, embargo sur le pétrole et hausse de ses prix à la suite de la guerre du Kippour, etc). Tant la Présidence que le Ministère des affaires étrangères étaient débordés et relégués



les affaires bilatérales, suisses ou autres, au second plan. Les Algériens paraissaient de plus attendre de connaître la fin de la procédure dans l'affaire des fonds Khider avant de nous faire une quelconque concession... Ce qui ne les empêchait pas de me submerger de propos aimables et de souligner constamment que l'époque des reproches stériles était enfin dépassée...

Le second temps, celui d'après le jugement du Tribunal fédéral (après juillet 1974) débuta par un gel quasiment total des relations avec la Présidence et le Ministère des affaires étrangères, interrompu tout au plus par des séances de reproches amers. Sur le plan des relations économiques, un certain ralentissement fut sensible, sans que nous ayons eu connaissance néanmoins de difficultés graves en relation directe avec le mécontentement créé par ce jugement. Peu à peu, les relations courantes purent être rétablies, ce qui exigea de nous autant de persévérance que de patience. Mais nous n'avons plus jamais rien pu obtenir d'important depuis lors du Ministère des affaires étrangères, qui n'a cessé de nous opposer systématiquement le jugement du Tribunal fédéral, un prétexte facile. De toute évidence, cela arrange les Algériens d'avoir ainsi barre sur nous. Les efforts de l'Ambassade ont visé essentiellement à maintenir assez haut ce plafond politique, impénétrable, de sorte que toute la circulation en dessous de ce plafond puisse se développer librement. En fait, nous n'avons plus rencontré depuis deux ans la moindre difficulté sur le plan économique ou sur le plan consulaire, hormis certaines impérities et lenteurs caractéristiques de l'administration locale et que toutes les ambassades connaissent sans exception ici, parfois même plus que nous.

Le bilan est donc très maigre! Je persiste néanmoins à penser que l'Ambassade a fait et pourra continuer à faire un travail précieux de neutralisation du "potentiel de nuisance" très élevé des Algériens, dans l'intérêt des relations courantes mais aussi en prévision et préparation du moment, qui viendra, où l'on pourra enfin trouver quelque solution au contentieux. Je dirais que le climat politique est assez calme actuellement, sans plus.

Les principales leçons que je retiens de cette dure mais fascinante expérience algérienne sont les suivantes :

- L'Algérien utilise n'importe quel argument, lorsqu'il pense devoir défendre les intérêts de son pays. Il ressort constamment de vieux arguments, même si on lui en a déjà clairement démontré l'inexactitude. Il faut toujours être prêt à riposter, donc très bien connaître son dossier. Dès l'instant où il a le sentiment qu'on prend quelque avantage sur lui, l'Algérien rompt l'entretien...
- La persévérance et la patience sont indispensables. Les Algériens apprécient la franchise et peuvent accepter les critiques, dites avec une certaine bonhomie et au bon moment. Mais les attaquer de front, en soulignant leurs torts, est sans espoir. Je n'ai jamais entendu qu'un Ambassadeur soit arrivé à emporter une décision de cette façon. De telles méthodes ont été tentées à l'occasion par certains de mes collègues; ils n'en ont rien retiré. Seul celui qui a quelque chose de tangible, d'intéressant à offrir en contrepartie a des chances d'obtenir quelque chose; encore doit-il être très attentif à ne pas se faire rouler.

J'ai pu m'offrir le luxe d'une plus grande fermeté, ces trois derniers mois, sachant que je n'avais plus rien à perdre et que la mission de mon successeur n'en serait pas gênée pour autant, voire au contraire en serait facilitée. Le résultat a été nul. J'ai tout au plus si bien indisposé quelques-uns de ces messieurs du Ministère des affaires étrangères que je n'ai obtenu d'audience pour prendre congé que de deux d'entre eux et que le Directeur des affaires politiques m'a très ostensiblement "boudé" jusqu'à mon départ... Ce qui est sans importance pour moi, mais prouve que trop de fermeté est un luxe qu'on peut difficilement s'offrir en cours de mission, ici.

- Les observations qui précèdent sont très personnelles. J'admets sans autre que je puis m'être trompé dans mon appréciation. Le fait est qu'il est extrêmement difficile de déterminer où sont les limites du possible et du payant avec un interlocuteur algérien, tout aussi difficile que d'en connaître le degré d'"engagement dans le système" et de susceptibilité.

en effet!

2. Les relations avec la colonie sont bonnes. Il a fallu faire un effort particulier ("soirées-saucisses", mais aussi assemblées générales et séances du Comité de l'"Association des Suisses en Algérie", à la Résidence) pour compenser l'absence de local et d'activités de ladite Association, à la suite de la fermeture de la "Maison suisse" le 18 décembre 1975. (Voir la lettre du 23 juin 1977 à la Direction administrative, dossier 112.1). J'ai reçu une fois la petite colonie de Constantine et environs et une fois la colonie plus importante d'Oran et environs. J'ai participé en outre, en apportant fromages et vins, à une raclette organisée près

- 5 -

d'Oran par nos compatriotes. Il était question que je sois invité à l'inauguration du nouveau siège de la société mixte algéro-suisse SOMERI à Mers-El-Kébir; mais cette manifestation, à laquelle il eut été opportun que l'Ambassadeur assiste vu le nombre assez important de Suisses qui travaillent à la SOMERI, a dû être reportée à l'automne, le bâtiment n'étant toujours pas terminé.

Les relations avec notre correspondant à Oran, M. Etienne Plumettaz, sont excellentes. Ce compatriote est aussi efficace qu'aimable (voir la lettre que je lui ai écrite le 23 juin 1977, avec copie à la Direction administrative).

3. Contacts

a. Officiels algériens

Le remaniement ministériel de fin avril 1977, de même que la réorganisation des ministères qui en est en partie la conséquence et qui n'est toujours pas terminée, ont et vont encore bouleverser la plupart des points de contact que l'Ambassade avait pu établir, non sans peine. Les officiels algériens sont méfiants et peu communicatifs. Ils le sont déjà entre eux et à plus forte raison avec les missions diplomatiques, dont on paraît toujours crain-dre le pire, ici. A cela s'ajoute qu'il n'existe pas d'organigramme de l'administration algérienne ni de liste des fonctionnaires occupant les postes principaux.

Un système de listes et de cartothèques (politique et générale chez l'Ambassadeur, économique chez M. Egger) pallie imparfaitement ces inconvénients. L'Ambassade s'efforce actuellement de les mettre à jour, à la suite des récentes réorganisations.

Mes contacts les plus utiles (je ne dirais pas fructueux; ils le sont rarement ici...) furent :

Présidence :

M. Smail Hamdani

Jusqu'en avril 1977, Secrétaire général adjoint mais en fait éminence grise du Président, compétent essentiellement pour les affaires extérieures; aujourd'hui, Secrétaire général du Gouvernement et de ce fait beaucoup moins atteignable, à ce qu'il semble pour le moment. M. Hamdani va continuer à s'occuper personnellement de l'affaire des fonds du FLN.

Ministère des affaires étrangères :

M. Abdelmalek Benhabyles

ex-Secrétaire général, nommé Ministre de la justice à la fin d'avril 1977. M. Benhabyles était un homme fin et courtois, mais qui ne prenait jamais position, se trouvant à la tête d'un Ministère quasiment sans Ministre (M. Bouteflika s'en désintéresse totalement) et peu respecté de ce fait par le reste de l'administration.

M. Abdelhamid Adjali

Directeur des affaires politiques. Extrêmement aimable; très compétent; mais trop habile "debatter", qui enrobe tout dans des phrases fort bien balancées mais qui ne débouchent sur rien de concret.

M. Mohamed Aberkane

Chef de la Division Europe de l'Ouest/Amérique du Nord. Le meilleur des contacts au Ministère, quant à l'ouverture d'esprit, à la bonne volonté, au désir de trouver des solutions; mais n'a pratiquement aucun pouvoir de décision et doit toujours en référer.

- 7 -

Pour les autres contacts officiels, notamment les contacts "parallèles" tels que M. Messaoud Zeghar, voir les cartothèques, notes de dossier, etc.

b. Ambassadeurs

Bien informés, bon jugement, causants :

Autriche, Espagne, France, Grande-Bretagne, Iran.

Esprit de synthèse :

Canada, Etats-Unis.

Intéressants :

Chine, Côte d'Ivoire, Chargé d'affaires de Jordanie, Chargé d'affaires du Liban, Mali, Suède, Tchad, Tunisie, Yougoslavie.

c. Autres contacts : voir cartothèques.

4. Clubs

Seuls clubs ouverts aux étrangers à Alger : le Rowing-Club, le Yacht-Club ou le Golf-Club. Il y a également deux Rotary, dont quelques Algériens sont membres, mais aucun officiel. A part cela, aucun club!

5. Le rapport de poste a été entièrement revu, en mai 1977. Il est presque trop détaillé et peut-être un peu négatif.

(Vallotton)

Copies à

- la Direction politique,
 - la Direction administrative
- du Département politique fédéral.